



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving Box/Boîte de Réception des
Soumissions**
1st Floor/1^{ère} étage, Suite 1212
100-1045 Main Street
Moncton
New Brunswick
E1C 1H1
Bid Fax: (506) 851-6759

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions NB/PEI (Moncton Office) – Bureau
d'acquisitions N.-B./Î.-P.-É. (Moncton)
1045 Main Street / 1045, rue Main
Moncton
New Bruns
E1C 1H1

Title - Sujet Reconstruction du quai (structure 4 Reconstruction du quai (structure 403) et du brise-lame, Petit-Cap (N.-B.)	
Solicitation No. - N° de l'invitation EC015-230487/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client EC015-230487	Date 2022-09-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-SPWJ-017-6251	
File No. - N° de dossier PWJ-2-45041 (017)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Atlantic Daylight Saving Time ADT on - le 2022-10-04 Heure Avancée de l'Atlantique HAA	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Stockman (PWJ), Sonia	Buyer Id - Id de l'acheteur pwj017
Telephone No. - N° de téléphone (506) 961-7412 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 851-6759
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification de l'invitation numéro 2 est soumise et comprend la modification numéro no. Un (1) suivante.

La modification qui suit apportée aux documents de soumission entre en vigueur dès maintenant. L'addenda fera partie des documents de contrat.

INSÉRER : Addenda 1 :

- E1- Emis pour addenda 14 sept 2022
- E2- Emis pour addenda 14 sept 2022
- E3- Emis pour addenda 14 sept 2022
- E4- Emis pour addenda 14 sept 2022
- E5- Emis pour addenda 14 sept 2022

Cette modification est émise afin de:

1. Référence: Date de clôture apparaissant à la première page du document SUPPRIMER la date de clôture de l'invitation à soumissionner du 2022-09-27; et INSÉRER à la date de clôture de l'invitation à soumissionner révisée du 2022-10-04

2. Répondre aux questions suivantes :

Q1: Dans l'élément 1 de l'élimination du bois de créosote, cet article ne comprend que la redevance de déversement pour l'élimination du bois, tandis que le transport des matériaux est dans l'article forfaitaire de la démolition du caisson. Le transport des matériaux est basé sur une estimation de 270 tonnes. Si le tonnage est augmenté, le transport des matériaux pourra-t-il également être augmenté dans ce poste?

R1: Remplacer 01 29 10 - 1.2.2.1.3 - Élément 3 par :

Élément 3 – Démolition du caisson 403 et enlèvement/élimination : Ces travaux doivent constituer un prix forfaitaire à des fins de mesure. Ces travaux comprennent la démolition et l'élimination de la structure existante du caisson, ainsi que l'excavation, le creusement de tranchées et le transport des matériaux nécessaires à l'exécution des travaux. Ils comprennent également le remplacement de la pierre de ballast comme indiqué sur les dessins. Tous les coûts associés aux travaux doivent être inclus dans cet élément. L'élément exclut tous les coûts de chargement, de transport et d'élimination du bois de créosote.

Remplacer 01 29 10 - 1.2.2.2.1 - Élément 1 par :

Élément 1 - Élimination du bois traité de créosote : L'élimination du bois traité de créosote doit constituer un prix par tonne métrique aux fins de mesure. Cet article comprend le chargement, le transport et l'élimination du bois traité de créosote. Cet élément sera payé en fonction du tonnage figurant sur les reçus de redevance de déversement d'une installation d'élimination approuvée par la province.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EC015-230487/A

Amd. No. - N° de la modif.
002

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwj017

Client Ref. No. - N° de réf. du client
R.116039.001

File No. - N° du dossier
PWJ-2-45041

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Q2 : Quel type de mousse est requis sous la dalle au-dessus du pieu en H et du panneau mural ?

R2: La mousse doit être un isolant expansé rigide en polystyrène. La mousse doit répondre aux exigences de la norme CAN/ULC-S701-97.

Q3: Dans l'appel d'offre en titre, il n'y a pas d'élément au bordereau pour les frais généraux. Doivent-ils être inclus à la mobilisation/démobilisation ou un élément sera créé ?

R3: Les frais généraux doivent être inclus dans l'élément de mobilisation/démobilisation.

Toutes autres conditions ne changent pas.